

Budget économique – Prévisions économiques pour 2023 – février 2023

La croissance de l'économie belge a atteint 3,1% en 2022 et devrait retomber à 1,0% cette année. En dépit de la forte inflation (9,6% en 2022 et 4,5% en 2023), la consommation des particuliers reste le principal moteur de croissance au cours des deux années. L'emploi intérieur augmenterait de 38 000 personnes cette année, après avoir enregistré une hausse exceptionnellement forte de 100 000 personnes en 2022.

Par rapport à nos prévisions de septembre, l'inflation est revue à la baisse en 2023. L'estimation de la croissance économique pour 2023 est plus élevée de 0,5 point de pourcentage, grâce à un point de départ favorable – l'activité économique a mieux résisté que prévu l'année passée – et à de moindres craintes quant à l'approvisionnement en énergie.

Les présentes prévisions sont établies à politique inchangée. Elles ne tiennent compte que des mesures dont les modalités d'application étaient connues avec suffisamment de précision au 8 février 2023. Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux a communiqué les chiffres du Budget économique au ministre de l'Économie.

Ralentissement de la croissance mais pas de récession dans la zone euro

L'an dernier, l'économie mondiale a été confrontée à des vents contraires, en raison de la guerre en Ukraine et des effets négatifs sur l'économie chinoise de la politique zéro Covid et de la crise immobilière. En outre, l'économie européenne était très dépendante de la Russie pour son approvisionnement en énergie. Les craintes d'une pénurie ont provoqué une hausse spectaculaire des prix du gaz naturel en Europe, qui a entraîné dans son sillage une envolée des prix de l'électricité durant l'été 2022. Le pouvoir d'achat des ménages a été affecté, tandis que les entreprises ont été confrontées à une hausse de leurs coûts de production. De plus, la Banque centrale européenne s'est vue contrainte – à l'instar d'autres banques centrales occidentales – de resserrer sa politique monétaire afin de juguler l'inflation.

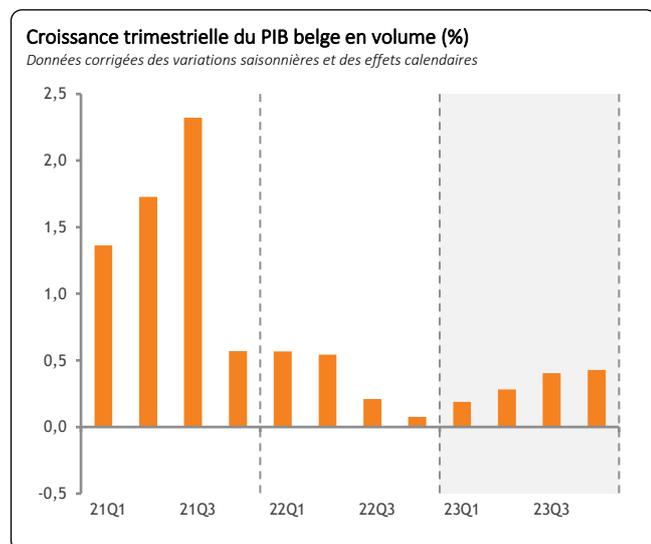
Dans ce contexte, l'économie de la zone euro a enregistré un net ralentissement de sa croissance au second semestre de 2022. Plusieurs facteurs ont permis d'éviter une récession et pourraient permettre à la croissance économique de se renforcer progressivement dans le courant de 2023. Ainsi, les prix de l'énergie ont, entretemps, considérablement baissé, des alternatives au gaz russe ont été trouvées et la reprise post-Covid se poursuit. En outre, les dépenses des ménages sont soutenues par l'évolution favorable de l'emploi et par les mesures prises par les pouvoirs publics afin d'alléger la facture énergétique. Néanmoins, la croissance économique de la zone euro ne devrait pas dépasser 1,0% en 2023, après avoir atteint 3,5% en 2022.

Ces prévisions sont entourées d'incertitudes qui ont trait à l'évolution de la guerre en Ukraine, à l'ampleur du redressement économique en Chine et à l'inflation. Un ralentissement plus rapide que prévu de l'inflation peut donner une impulsion supplémentaire à la reprise économique. En revanche, la persistance d'une inflation élevée pourrait inciter les banques centrales à relever davantage encore leurs taux directeurs, ce qui pourrait mener à une hausse des taux de long terme plus forte que prévu et mettre en difficulté les États fortement endettés.

Croissance modeste du PIB belge, principalement soutenue par la consommation des particuliers

En 2022, la croissance du PIB belge a, dans un premier temps, bien résisté à la crise énergétique, affichant une croissance de 0,6% et 0,5% aux premier et deuxième trimestres. Un ralentissement significatif de la croissance était cependant inévitable aux troisième et quatrième trimestres (respectivement, 0,2% et 0,1%). Ceci étant, il est à noter que la consommation des particuliers a semblé peu affectée par la crise énergétique jusqu'au troisième trimestre, tandis que les entreprises se montraient plus réticentes à investir vu la détérioration des perspectives. Tout comme dans le reste de la zone euro, l'on s'attend à ce que la croissance du PIB belge se redresse progressivement dans le courant de cette année, à la faveur du ralentissement de l'inflation et de la bonne tenue du marché du travail. Ces éléments, conjugués à l'indexation des salaires qui compense avec un certain retard les hausses de prix enregistrées l'an dernier, se traduisent par une forte hausse du pouvoir d'achat en 2023, et partant, consacrent le rôle de

principal moteur de croissance joué par la consommation des particuliers. Sur base annuelle, la croissance du PIB belge demeure néanmoins modeste, passant de 3,1% en 2022 à 1,0% en 2023.



Dans le sillage des évolutions de l'environnement international, la progression des marchés potentiels d'exportation de la Belgique ralentit en 2022 (7,9% contre 9,1% en 2021) et, surtout, en 2023 (3,4%). Tout comme l'année passée, des pertes de parts de marché seraient enregistrées, la croissance en volume des exportations belges retombant à 2,3% (contre 4,9% l'année dernière). À l'instar des exportations et de la demande intérieure, la croissance en volume des importations belges ralentirait également (pour atteindre 2,5% contre 4,6% l'année dernière). Ces évolutions se soldent par une contribution des exportations nettes à la croissance du PIB négative en 2023 (-0,3 point de pourcentage, contre +0,3 point de pourcentage l'année dernière).

La consommation des particuliers a encore enregistré une croissance soutenue aux deuxième et troisième trimestres de 2022, malgré une inflation en forte hausse. Ce ne serait qu'au quatrième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023 que la croissance en volume de la consommation des particuliers marquerait une pause. Au cours des trois derniers trimestres de 2023, la consommation repartirait à la hausse, grâce au ralentissement de l'inflation et à l'augmentation du revenu disponible réel (cf. ci-dessous). Sur base annuelle, la croissance de la consommation des particuliers s'établirait à 1,6% cette année, après avoir atteint 4,0% l'année passée.

Sur l'ensemble de la période 2022-2023, le revenu disponible réel macroéconomique des particuliers devrait bien résister aux pressions inflationnistes. Il est en effet soutenu par la progression très importante de l'emploi en 2022, les mesures prises par les pouvoirs publics afin d'alléger la facture énergétique des ménages et, surtout, le mécanisme d'indexation automatique des salaires et des allocations sociales. Ce dernier intervient toutefois avec un certain retard. Les salaires d'un nombre important de salariés du secteur privé ne sont ainsi indexés qu'une fois par an, en janvier. En raison du pic d'inflation en 2022, cela implique une indexation particulièrement élevée au début de l'année 2023, alors que l'inflation retombe dans le courant de l'année. Il en résulte une augmentation du revenu disponible réel de 4,2% en 2023, après un recul de 1,6% en 2022. Le mouvement de rattrapage de la consommation des particuliers et le recul du revenu disponible réel ont fait retomber, en 2022, le taux d'épargne des ménages à son niveau d'avant la crise sanitaire. En revanche, la forte croissance du revenu disponible réel en 2023 entraîne une certaine remontée du taux d'épargne.

Les investissements des entreprises en 2022 et 2023 sont, d'une part, soutenus par les différents plans de relance, mais, d'autre part, freinés par le climat d'incertitude et la nette remontée des taux d'intérêt de long terme. Ils se sont repliés durant les trois derniers trimestres de 2022, ce qui a entraîné un recul, en moyenne sur l'année, de leur volume de 1,9%. Aidée par un environnement économique un peu plus favorable, la croissance en volume des investissements se redresserait progressivement dans le courant de l'année 2023. Le fait que la reprise reste limitée peut également être attribué à l'importante baisse de l'excédent d'exploitation des entreprises, laquelle résulte de l'augmentation de leurs coûts. Cela limite leurs possibilités d'autofinancement. En raison d'un point de départ défavorable, les investissements des entreprises restent, sur base annuelle, quasiment stables en 2023 (-0,1%).

Les investissements des ménages en logements se sont, eux aussi, repliés durant les trois derniers trimestres de l'année 2022. Grâce à un point de départ favorable (un niveau élevé au premier trimestre), la croissance annuelle a cependant encore atteint 2,1% en 2022. En 2023, les investissements des ménages enregistreraient un recul de 1,5%, en raison de la hausse des taux hypothécaires et de l'impact (qui se

manifeste avec un certain retard) du recul du revenu disponible réel en 2022. En outre, certains indicateurs avancés (enquête auprès des architectes et permis de bâtir) sont orientés à la baisse.

La croissance de la consommation publique en volume a été très élevée en 2021 en contrecoup de l'arrêt partiel de certains services hospitaliers en 2020. Elle retomberait à 1,2% en 2022 vu aussi l'estompement des dépenses liées à la crise sanitaire, et malgré l'extension du tarif social pour l'énergie et la hausse des achats de la Défense. En 2023, la croissance en volume de la consommation publique serait pratiquement stable à 1,1%, l'évolution des rémunérations publiques hors indexation étant un peu moins soutenue qu'en 2022.

Le volume des investissements publics serait en léger recul en 2022 (-1,4%) en raison notamment du contrecoup d'un achat de la Régie des Bâtiments en 2021 et de l'étiage cyclique des investissements des pouvoirs locaux. Ils rebondiraient en 2023 (+10,6%) sous l'effet des plans de relance, de l'augmentation du budget de la Défense et de l'accélération des investissements des pouvoirs locaux à l'approche des élections communales de 2024.

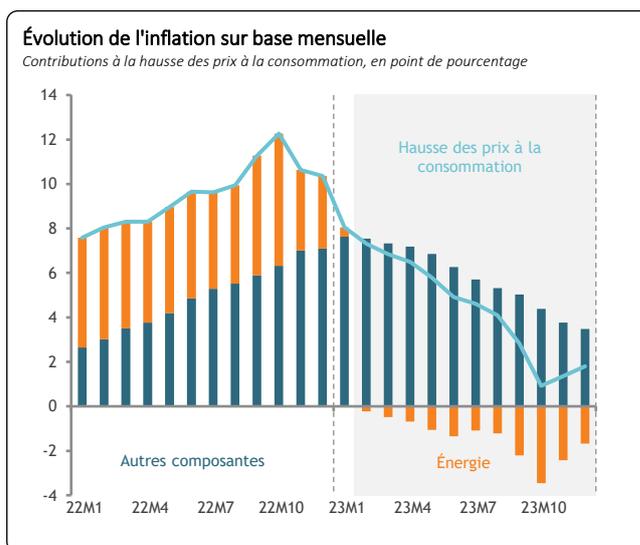
Ralentissement de l'inflation grâce à la baisse des prix de l'énergie

L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation, a culminé à 12,3% en octobre 2022. Les prix à la consommation du gaz naturel et de l'électricité reflétaient alors les prix record enregistrés en août et septembre sur le marché de gros. Depuis lors, les prix de gros du gaz naturel et de l'électricité ont sensiblement diminué, ce qui s'est traduit par un ralentissement de l'inflation à 8,1% en janvier 2023.

La baisse récente de l'inflation cache cependant une forte augmentation de l'inflation sous-jacente, laquelle ne tient pas compte de l'évolution des prix de l'énergie et des denrées alimentaires non transformées. La hausse de l'inflation sous-jacente est déjà de mise depuis le second semestre de 2021, mais elle s'est accélérée au cours des derniers mois en raison de l'augmentation particulièrement importante des prix des produits alimentaires transformés et des services. L'inflation sous-jacente devrait atteindre son pic au premier trimestre de 2023. Les prix des matières

premières alimentaires ont ainsi atteint leur pic il y a quelques mois et les coûts de transport diminuent sensiblement suite à la normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement. En outre, les fortes indexations salariales ont maintenant été actées dans la plupart des commissions paritaires et l'on peut penser qu'un très grand nombre de prix en tiennent désormais compte. Cela devrait mener à une normalisation des hausses de prix des biens et des services dans l'inflation sous-jacente, laquelle devrait ainsi progressivement se tasser. L'inflation sous-jacente dépasserait toutefois encore 4% à la fin de l'année 2023, ce qui, dans une perspective historique, est particulièrement élevé.

Les prix à la consommation de l'électricité et du gaz naturel devraient contribuer négativement à l'évolution de l'inflation à partir de février 2023. Cela signifie qu'ils sont moins élevés que durant le mois correspondant de 2022, même s'ils restent historiquement très élevés. Tant les prix de gros que les mesures prises par les pouvoirs publics pour alléger la facture énergétique des ménages jouent un rôle à cet égard. En ce qui concerne les mesures, il s'agit principalement du forfait de base énergie, lequel prévoit une réduction mensuelle de la facture d'énergie des ménages de novembre 2022 à mars 2023, et de la récente décision de maintenir le taux de TVA sur le gaz et l'électricité à 6%, moyennant une compensation partielle via une hausse des accises.



La hausse des prix à la consommation devrait s'établir, en moyenne, à 4,5% cette année, tandis que la croissance de l'indice santé serait de 4,9%, après avoir atteint, respectivement, 9,6% et 9,3% en 2022. Étant donné que

l'indice santé lissé a augmenté de plus de 14% entre la mi-2021 et la fin 2022, l'indice pivot a été dépassé sept fois durant cette période. Dans le courant de cette année, la hausse de l'indice santé lissé est moins marquée et l'indice pivot (125,60) ne serait dépassé qu'en août 2023. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires de la fonction publique seraient adaptés à l'augmentation du coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2%, respectivement en septembre et octobre 2023. L'indice pivot suivant (128,11) ne serait pas dépassé avant 2024.

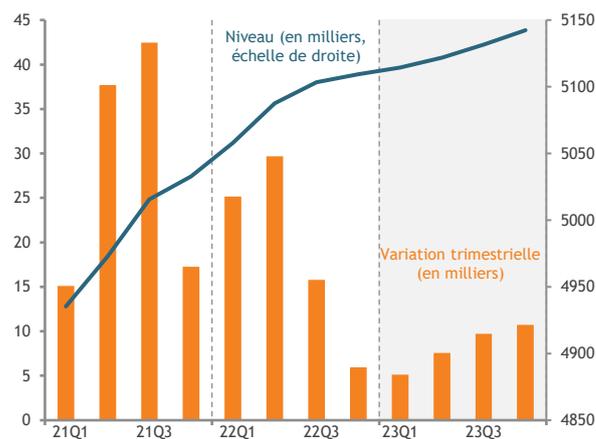
La croissance de l'emploi a atteint un sommet l'an dernier mais ralentit maintenant sensiblement

L'emploi intérieur a enregistré l'année dernière une augmentation exceptionnellement forte (+100 400 personnes). Cela s'expliquait en partie encore par la reprise qui a suivi la crise Covid, mais même en tenant compte des années de crise sanitaire, la progression de l'emploi a été considérable : +64 800 personnes par an en moyenne au cours de la période 2020-2022, contre +73 300 personnes par an au cours de la période pré-Covid 2017-2019. Les créations d'emplois dans le secteur marchand ont été presque aussi nombreuses qu'avant la crise sanitaire (1,4% par an en moyenne contre 1,7%), grâce à une croissance de l'activité somme toute honorable (1,4% par an en moyenne contre 2,1%) et à un nouvel affaiblissement de la croissance de la productivité (0,0% par an contre 0,5%). Les créations d'emplois publics se sont même légèrement accélérées (+9 900 personnes contre +8 300 personnes par an).

Dans le courant de l'année 2022, la croissance de l'activité du secteur marchand a sensiblement ralenti. L'augmentation de l'emploi marchand s'est dès lors aussi repliée au second semestre ; elle resterait extrêmement faible au premier semestre de 2023 et se redresserait quelque peu au second semestre, parallèlement à l'activité. En moyenne annuelle, l'emploi marchand augmenterait cette année de 0,8%, vu la progression modeste de l'activité (0,9%) et la quasi stagnation de la productivité. L'augmentation de l'emploi intérieur retombe dès lors à 38 100 personnes en 2023 (dont +7 300 dans le secteur public).

Évolution trimestrielle de l'emploi intérieur

Données corrigées des variations saisonnières



Le taux d'emploi¹ est passé de 70,5% en 2019 à 72,0% en 2022 (estimation provisoire), mais ne progresserait que légèrement cette année pour s'établir à 72,3%. Tout comme l'an dernier, sa progression est freinée par l'afflux important de réfugiés ukrainiens, lequel entraîne une augmentation plus prononcée de la population belge d'âge actif (de +18 500 personnes en 2021 à +38 800 personnes en 2022 et +32 100 personnes en 2023).

Actuellement, seule une faible proportion des réfugiés est active sur le marché du travail. L'augmentation exceptionnellement forte de la population active en 2022 (+89 600 personnes) s'explique dès lors bien davantage par la hausse de la participation des classes plus âgées au marché du travail, l'importante progression du travail étudiant, le mouvement de rattrapage des taux d'activité dans les classes d'âge plus jeunes après la crise sanitaire et l'interprétation plus large donnée par la Région wallonne depuis décembre 2021 à l'inscription des demandeurs d'emploi « librement inscrits ». Ces deux derniers facteurs contribuent moins fortement à la croissance de l'offre de travail en 2023, si bien que l'augmentation de la population active retombe à +48 800 personnes.

Le chômage est reparti à la hausse à partir du deuxième trimestre de 2022. Dans un premier temps, cette évolution s'expliquait surtout par la forte augmentation du nombre de chômeurs non indemnisés, consécutive à la modification de la réglementation en Région wallonne et à l'inscription des demandeurs d'emploi ukrainiens. Par la suite, à mesure que la conjoncture a ralenti, le nombre de chômeurs indemnisés

¹ Le taux d'emploi selon la définition européenne : classe d'âge 20-64 ans, chiffres EFT.



a lui aussi cessé de diminuer. Cette année, le chômage devrait encore légèrement augmenter au premier trimestre, mais se stabiliserait au deuxième trimestre et reculerait au second semestre grâce aux créations d'emplois plus nombreuses. En moyenne annuelle, le chômage a cependant encore diminué de 10 900 personnes en 2022 grâce à un effet d'acquis de croissance favorable, alors qu'un point de départ défavorable le ferait, par contre, augmenter de

10 700 personnes cette année. Le taux de chômage (concept administratif) a reculé de 8,4% en 2021 à 8,1% en 2022 et devrait s'établir à 8,2% cette année. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat), pour sa part, passerait de 5,6% en 2022 à 5,7% en 2023.

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indication contraire

	2020	2021	2022	2023
Dépenses de consommation finale des particuliers	-8,3	5,5	4,0	1,6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,0	4,8	1,2	1,1
Formation brute de capital fixe	-5,1	4,9	-1,0	0,8
Dépenses nationales totales	-5,8	5,6	2,8	1,2
Exportations de biens et services	-5,0	11,3	4,9	2,3
Importations de biens et services	-5,6	10,7	4,6	2,5
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,4	0,7	0,3	-0,3
Produit intérieur brut	-5,4	6,1	3,1	1,0
Indice national des prix à la consommation	0,7	2,4	9,6	4,5
Indice santé	1,0	2,0	9,3	4,9
Revenu disponible réel des particuliers	1,3	1,3	-1,6	4,2
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	20,5	17,0	12,2	14,4
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	3,1	90,8	100,4	38,1
Taux d'emploi (concept EU2020 (20-64 ans, chiffres EFT), moyenne annuelle)	70,0	70,6	72,0	72,3
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	5,8	6,3	5,6	5,7
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	1,1	0,4	-4,9	-3,9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	114,1	118,3	105,4	110,0
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	-0,4	-0,5	0,3	3,2
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	-0,1	-0,1	1,7	2,7